Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID: 049-214902116-20240326-04_26_03_2024-BF

Département de Maine et Loire Arrondissement de CHOLET Commune de MONTILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2024

Convocation du 15 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 12

Nombre de Conseillers présents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 20 heures -- minutes le conseil municipal de Montilliers légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.

Étaient présents : MM. Agnès BOISSON 1er adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2ème adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3ème adjoint, Dominique MARTIN 4ème adjoint, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Laurent BOSSOREIL, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mr Damien CHARBONNIER

04 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – 36205 LOTISSEMENT « LE LYS»

Après lecture du rapport du budget primitif 2024 du lotissement Le Lys par Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour / 0 contre / 0 abstention

- Adopte le budget primitif du lotissement Le Lys pour l'exercice 2024 comme il suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 323 542,00 €uros Recettes: 323 542,00 €uros

INVESTISSEMENT

Dépenses : 336 617,00 €uros Recettes: 336 617,00 €uros

- 1- 1- 1- 1- 1- 1- 1- 1- 1-

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures Pour copie conforme Montilliers le 28 mars 202 Le Maire,